

Avis citoyen sur les trames vertes et bleues

Décembre 2013

Contexte

Dans le cadre de la politique de restauration de corridors écologique dite de « Trames vertes et bleues », une conférence de citoyens a été organisée sur les communes du Plessis-Pâté et de Longpont-sur-Orge, situées dans la vallée de l'Orge en Essonne. Cette conférence de citoyens s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur les continuités écologiques dans les milieux aquatiques et terrestres conduite par Amandine de Coninck et José-Frédéric Deroubaix du Laboratoire Eau-Environnement et Systèmes Urbains de l'Université Paris-Est. Cette recherche est financée dans le cadre du Programme Interdisciplinaire pour la Recherche sur la Seine et son Environnement, avec le concours de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Une conférence de citoyens est un dispositif de démocratie participative dans lequel un groupe de 10 personnes environ, sélectionnées aléatoirement, formulent des recommandations sur un sujet de politique publique à l'issue d'un processus d'information et de délibération. Ce type de dispositifs a été largement utilisé ces dernières années dans le but d'aider les décideurs sur des questions de politiques publiques incertaines comme la gestion des risques liées à la diffusion des organismes génétiquement modifiés, ou encore à l'exposition aux champs électromagnétiques et très récemment le débat sur la fin de vie et l'exception d'euthanasie.

L'objectif dans notre cas était de pouvoir répondre à la question suivante : **Quelle trame verte et bleue voulons-nous ?**

L'exemple de la vallée de l'Orge a été choisi comme emblématique d'une nature péri-urbaine, où les marges d'action sont réduites du fait de la pression de l'urbanisation. La mise en œuvre à cette échelle de la politique des Trames Vertes et Bleues pose donc un certain nombre de questions quant aux objectifs poursuivis, aux moyens à mettre en œuvre et, aux résultats attendus. L'origine de la conférence de citoyens dont il est ici question repose sur le postulat que les habitants ont une expérience de leur territoire, parce qu'ils y vivent et qu'ils l'utilisent.

Le concept de Trame Verte et Bleue repose sur une hypothèse scientifique quant au comportement et au fonctionnement des espèces. Pour dire si cette politique en vaut la peine et si elle est efficace pour préserver la biodiversité, il faut d'abord déterminer ce qu'elle implique quand il s'agit de la mettre en œuvre sur le territoire. En d'autres termes il faut choisir les objectifs que l'on vise, et essayer de voir quelles contraintes cette politique suppose pour différents acteurs (élus, agriculteurs, riverains). Un dialogue entre scientifiques, gestionnaires et usagers doit donc être initié pour partager les connaissances, identifier les incertitudes et les difficultés soulevées par la mise en œuvre d'un projet de recréation de continuités naturelles. Il faut pouvoir discuter des compromis possibles entre différentes options, énoncer qui fait quoi et quel pourrait être le rôle des riverains.

7 citoyens du Plessis-Pâté et de Longpont-sur-Orge ont été réunis le samedi 7 décembre et le vendredi 13 décembre 2013. Différents experts sont venus présenter la problématique des

trames vertes et bleues, afin de « former » les citoyens à cette question, et que ceux-ci puissent ensuite rendre un avis éclairé. Chaque expert avait pour consigne de présenter son avis sur cette politique, les bénéfices et les contraintes qu'elle suppose et des exemples concrets d'opérations de restauration de la continuité écologique. Ces experts étaient :

Philippe Moncaut, chef du service Prospective, Etudes, Milieux du Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA). Le SIVOA est l'auteur un plan de gestion de la vallée de l'Orge, qui sera mis en œuvre à partir de 2014.

Fabienne Deveze : Maire de Morainvilliers (dans les Yvelines). Elle travaille à la Chambre d'Agriculture interdépartementale d'Ile de France, en tant que directrice adjointe chargée de l'aménagement et du suivi des documents d'urbanisme, des expropriations, des infrastructures et des outils de protection des paysages et de l'environnement pour préserver l'activité agricole.

Céline Lafon : Naturaliste de formation. Elle fait de l'écologie de terrain. Elle a participé à l'inventaire des mares en Ile-de-France réalisé par la Société Nationale de Protection de la Nature. Elle a également réalisé des inventaires pour « sauvages de ma rue ».

Gilles Benest : Chercheur au Muséum national d'histoire naturelle, il travaille sur la gestion écologique du patrimoine naturel. Il a présenté les développements de l'écologie scientifique, les principes théoriques qui la sous-tendent et leur application dans la pratique.

Julie Sannier : Chargée de Mission Biodiversité à la communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne (CALE). Elle a présenté les réalisations de Trame Verte et Bleue sur le territoire de la CALE.

Kevin Mery : Travaille au conseil général de l'Essonne, au sein du service de l'eau, dans la cellule d'animation technique à l'entretien des rivières (CATER). Cette cellule d'animation a pour mission de valoriser les milieux aquatiques de manière écologique et de favoriser une gestion globale des écosystèmes aquatiques. Elle conseille et accompagne les collectivités gestionnaires des milieux aquatiques (conseils techniques pour la réalisation de travaux, subventions...). Il a donc présenté les travaux de restauration de cours d'eau réalisés ou en cours.

Une sortie sur le terrain a également permis au maire du Plessis-Pâté, Sylvain Tanguy, de présenter les projets en cours sur la commune, et de discuter de la manière dont il serait possible de valoriser les espaces de nature alentour, les usages qu'il faudrait en faire, etc.

Ainsi, suite à l'audition de ces experts durant une journée (samedi 7 décembre 2013), les citoyens ont délibéré à huis-clos pendant une soirée (vendredi 13 décembre 2013). Un avis sur la mise en œuvre des trames vertes et bleues sur le territoire de l'Orge a été rédigé collectivement.

Nous souhaitons que cet avis puisse éclairer les décideurs et les gestionnaires sur les souhaits des habitants quant à la mise en œuvre locale des trames vertes et bleues, et leur servir d'appui pour mener leur politique.

Que tous ceux qui ont contribué à cette expérience soient ici remerciés.

Avis sur les trames vertes et bleues formulé par des citoyens de Longpont-sur-Orge et du Plessis-Pâté lors de la conférence des 7 et 13 décembre 2013.

INTRODUCTION

Une Trame Verte et Bleue, pour quoi faire ? La Trame Verte et Bleue nous est présentée comme un moyen de préserver la biodiversité. Cependant il convient de s'interroger sur l'intérêt de cette biodiversité et de son maintien. Un lien entre l'homme et la nature ? C'est un pari auquel nous souscrivons.

Car la Trame Verte et Bleue (TVB) nous apparaît aussi comme un moyen de préserver la qualité de vie de nos territoires et l'existence de nos villages.

La proximité avec Paris et les logiques de développement de la région Ile-de-France conduisent au grignotage des espaces naturels et ruraux. Il faut résister à cette pression urbaine (et financière) et les Trames Vertes et Bleues sont un des outils à mettre en œuvre à toutes les échelles locales et régionales.

Les Trames Vertes et Bleues doivent être évaluées et pouvoir évoluer dans le temps. Ce qui est sûr, c'est que mettre en œuvre une politique de renaturation dans un espace préalablement aménagé sans prise en compte de la nature, coûtera très cher et aura peu de chance de voir le jour.

LES PROCEDURES A METTRE EN PLACE POUR PARVENIR A UNE MISE EN ŒUVRE DES TVB

La communication

Afin de mettre en œuvre la politique des trames vertes et bleues, il est important de communiquer et d'éduquer, afin d'obtenir un consensus entre tous les acteurs des trames vertes et bleues. Il faut transmettre des informations complexes par un moyen ludique et imagé. Par exemple, on peut imaginer une caravane passant de ville en ville qui transmettrait les expériences et les informations relatives aux différents projets de TVB dans chaque ville. Cette caravane aurait ainsi une fonction sociale en permettant de relier des villes entre elles et de se connaître. Cette initiative doit s'adresser à la fois aux élus, aux citoyens, aux agriculteurs, aux écoles. Les enfants sont un relais important pour la sensibilisation. De même, un bateau sur l'orge peut permettre d'expliquer ce qui se fait le long de l'orge. Les panneaux le long de l'Orge sont déjà lus. Il faut rendre compte des espèces qui arrivent, avoir des comparaisons avant/après sous la forme de parcours éducatif. Il convient de développer des parcours de promenade pensés comme parcours éducatifs.

La sensibilisation des citoyens ne nécessite pas trop de moyens. Elle doit être parlante afin de susciter un intérêt pour ce sujet, et de donner envie aux habitants de s'impliquer dans la réalisation d'inventaires photographiques. Même s'ils ne participent pas, le simple fait que les riverains sachent qu'il y a des gens qui travaillent à la préservation de la biodiversité nous semble important, enrichissant et encourageant. La trame verte et bleue implique un mouvement collectif.

Les agents des équipes en charge de l'entretien des espaces verts doivent également être sensibilisés et formés à de nouvelles pratiques (fauches tardives, arrêt de l'emploi de produits phytosanitaires). Leurs compétences ne sont pas ici en cause mais elles doivent être complétées pour intégrer les nouvelles connaissances en matière de préservation du vivant.

Faut-il imposer les trames ou rechercher le consensus ?

Les trames vertes et bleues et les agriculteurs

Ce point est l'objet d'avis partiellement contradictoires

Avis 1

Pour certains d'entre nous, il faut veiller à préserver l'activité agricole sur le territoire, dans la mesure où ce type d'activité permet de préserver un environnement agréable. Les agriculteurs ne doivent donc pas être trop contraints. Sans être directif, il convient de discuter de leur manière de faire de l'agriculture. Il faut faire avec ce qui existe et donc rechercher des compromis, sous forme par exemple de charte(s). Lorsque ce n'est pas possible, il faut leur donner des compensations.

Avis 2

Certains d'entre nous pensent au contraire qu'il est impossible de retrouver des corridors sans que certaines choses ne soient imposées. Il faut donc établir des réglementations à destination des agriculteurs et des élus. Des projets de couloirs de cultures sans traitement phytosanitaire peuvent être proposés ou imposés dans certains cas aux agriculteurs.

Les Trames Vertes et Bleues et la ville

Pour que les trames vertes et bleues perdurent dans le temps, il faut qu'elles soient intégrées aux Plans Locaux d'Urbanisme des communes et dans les projets d'aménagement. Le préfet doit pouvoir intervenir auprès des élus locaux si nécessaire. Il faut réglementer ces zones de Trames Vertes et Bleues comme étant non constructibles.

Il faut par ailleurs réserver un pourcentage de zone naturelle dans chaque nouveau projet urbain. Une « bonne gouvernance » de ces projets urbains est à inventer. Des comités de pilotage associant l'Etat sont à mettre en place afin de résister aux logiques financières et d'intégrer, dès l'amont, la nature dans les projets urbains et architecturaux.

L'Etat doit au final être le garant de l'intégration de la nature dans les projets.

Usages et maintenance des Trames Vertes et Bleues

Ces zones peuvent être aménagées et entretenues en tant qu'espaces verts ou laissées à l'état de friches, si la commune n'a pas les moyens. Cependant aménager la nature semble être la meilleure stratégie pour préserver ces zones. Ainsi, même si l'on peut le regretter, l'aménagement des espaces boisés derrière la basilique de Longpont a permis la sauvegarde d'un espace « naturel ».

Il est souhaitable que les citoyens puissent profiter de ces espaces, tout en maintenant des zones plus protégées. Des cheminements périphériques permettent d'observer et de profiter d'une zone dont l'accès doit par ailleurs être interdit comme c'est le cas du lac de Brétigny/Saint-Michel. En Ile-de-France, la seule manière de préserver la nature est de l'aménager pour qu'elle ne disparaisse pas face à la pression urbaine.

LES OBSTACLES

Nous relevons un certain nombre d'obstacles à la mise en œuvre des TVB. Parmi ces obstacles, certains pourraient s'avérer rédhibitoires tel que l'exploitation des huiles de schistes. La mise en œuvre de Trames Vertes et Bleues n'aurait en effet plus aucun sens au regard des multiples impacts environnementaux et sanitaires de cette activité industrielle. Dans la même logique, le maintien de certaines pratiques agricoles (usage des pesticides, surfertilisation) n'est pas compatible avec une politique ambitieuse de Trames Vertes et

Bleues. De même certaines activités industrielles (telle que l'incinération des ordures ménagères), doivent être encadrées et notamment il faut faire attention à leur localisation par rapport aux Trames Verte et Bleues.

Viennent ensuite les obstacles auxquels il convient de faire très attention. La nécessité d'une présence d'une Trame Verte et Bleue dans les projets d'aménagement et d'urbanisme doit être clairement affirmée dès le début du projet. Les habitants de la localité doivent être sensibilisés et impliqués dans la définition de cette TVB. Les maires devront rendre compte publiquement de l'avancement des réflexions sur les TVB qui accompagnent l'élaboration des projets urbains.

La procédure TVB suppose des actions de gestion des espaces très volontaristes : une sensibilisation et un contrôle des pratiques de décharges ou de pollutions sauvages.

Nous avons conscience que les élus doivent composer avec des contraintes économiques, juridiques et politiques et que les Trames Vertes et Bleues ne peuvent pas être le seul objectif à atteindre. En revanche, le principe de ces Trames Vertes et Bleues doit être constamment affirmé et réaffirmé.

LES INCERTITUDES

La réalisation de TVB n'est pas sans incertitudes. En effet qui peut juger des impacts ? Il existe certes des experts d'une espèce ou d'une autre mais qui sera l'expert de la biodiversité ? Il est très difficile de déterminer quelles sont les espèces importantes, celles qu'on souhaite voir réapparaître ou apparaître. La notion de corridor est un pari. S'il existe une incertitude sur l'ampleur des bénéfices environnementaux, en revanche nous sommes convaincus que cela va dans le bon sens, d'autant plus qu'il faut prendre en compte les bénéfices d'autres ordres : bénéfices sociaux, patrimoniaux et donc économiques. Les Trames Vertes et Bleues en zone péri-urbaine semblent être un moyen d'éviter de transformer notre territoire en succession de villages-dortoirs, ou au moins d'assurer une meilleure qualité de vie. La création d'activités maraichères par exemple est un moyen de favoriser des productions de proximité et l'emploi local.